



SYNDICAT CGT des Papeteries de malaucène

à

*Monsieur Christian ESTROSI
Ministre chargé de l'Industrie
auprès de la Ministre de l'Economie,
de l'industrie et de l'emploi.
139 rue de Bercy
75572 PARIS CEDEX 12*

Monsieur le Ministre,

Vous n'êtes pas sans savoir que depuis le 17 avril 2009, notre Organisation Syndicale et les salariés des Papeteries de Malaucène n'ont de cesse, en toute responsabilité et crédibilité, de travailler au quotidien à une reprise industrielle du Site en question.

Nous sommes accompagnés dans cette démarche par les Elus du territoire tant sur le Bassin d'emploi qu'au niveau Départemental et Régional.

Nous nous permettons de rappeler que le Groupe Schweitzer Mauduit n'a pas hésité une seule seconde à prononcer la mort d'une Usine viable économiquement et industriellement pour des raisons purement stratégiques, jetant à la rue en quelques semaines en premier lieu 69 salariés dans le cadre de l'arrêt de la Machine à Papier puis en second lieu moins de 15 jours plus tard les 211 autres salariés restant en fonction.

Cette seconde vague s'est déroulée au détriment de tous les engagements pris auprès des Elus et des Personnels par Schweitzer Mauduit...

Vous avez pu constater par vous-même notre détermination et notre sérieux lors de votre venue en Vaucluse en Mars dernier à l'occasion de la rencontre avec les Représentants du Personnel en Préfecture. Ce constat vous avait amené à déclarer que ce dossier était majeur et qu'il avait un avenir industriel.

Nombre de désinformations, de dissimulations d'informations, de fausses menaces insidieusement répandues auprès des repreneurs potentiels par Schweitzer Mauduit, sa mauvaise foi évidente quant à sa volonté de favoriser une reprise industrielle (ce également au détriment de ce qui apparaît dans les P.V de réunions du Comité d'Entreprise) ont découragé au fur et à mesure les candidats.

A cet instant, nous nous permettons de rappeler que l'Agence Vauclusienne de Développement Economique (ADEV) n'a pu être partie prenante qu'en mars 2010 et donc n'a pu commencer à chercher un (des) repreneur(s) qu'à compter de la fin mars 2010.

Dés lors, eu égard à la stratégie de SWM visant à décourager et induire en erreur les différents candidats, cette mission était plus que compliquée, ce d'autant que malgré nos rappels multiples et réguliers, SWM n'a jamais cherché à communiquer les clients potentiels à l'ADEV et à son Consultant compétent et reconnu de tous dans la Profession.

SWM n'a pas plus aidé à retravailler une commercialité devenue nulle du fait de son attitude de « terre brûlée », bien au contraire...

Malgré ce, des possibilités existaient (et existent toujours même si elles ont évolué tant sur le fond que sur la forme).

Le 20 mai dernier, une réunion du Comité de Pilotage, à l'initiative de Monsieur le Préfet s'est tenue à Carpentras. Nous ne nous étendrons pas sur le fait que des forces de Police démesurées étaient présentes, ce que nous ne comprenons pas, eu égard à notre attitude responsable jusqu'alors et au fait que défendre leur emploi ne fait pas des Papetiers de Malaucène des « terroristes ». Nous ne comprenons pas non plus les difficultés faites aux représentants des salariés pour participer à cette réunion, plusieurs membres élus du CE étant restés à la porte.

Lors de cette réunion et devant la complexité du travail de l'ADEV nous pensions pouvoir obtenir un renouvellement de mandat de celle-ci (4 mois) mais il semblait clair que pour une partie des participants tout été joué et la volonté n'était plus à la ré industrialisation du site et seulement un mois et demi a été accordé.

Délai et attitude en décalage avec la politique de maintien de l'emploi industriel que vous prônez, et qui n'a pas été suivi d'effet.

A cet instant, nous ne pouvons, en Organisation Syndicale responsable, que vous alerter, Monsieur le Ministre, sur la question de la pollution du Site.

En effet, lors de cette réunion, il a été explicitement exprimé par le Représentant de la DREAR que le problème de la pollution était majeur, même si le rapport du Cabinet mandaté n'a pas été communiqué...

Cette annonce a été telle en terme de gravité que le Conseil Régional et le Conseil Général ont, de concert, demandé le 31 mai dernier à Monsieur le Préfet de faire **conjointement** intervenir un Cabinet d'expertise indépendant (copie ci-jointe de ce courrier).

Outre cet aspect environnemental et écologique important pour la zone, nombre de questions restent en suspens, questions incontournables selon nous.

Tout d'abord, le maintien de l'alimentation électrique des machines qui avait été unanimement reconnu comme un point essentiel pour permettre une reprise du site a été unilatéralement stoppé par SWM. Les salariés de la maintenance qui restaient sur le site pour ce maintien en état des installations ont quitté le site. La société de gardiennage reste seule à disposer des moyens d'accès sur le site et seule pour gérer les alarmes des systèmes de sécurité.

De plus, SWM communique depuis 48 heures sur la vente des actifs, le démantèlement de l'Usine avec vente à la découpe du matériel alors que nous sommes loin du mois et demi octroyé par Monsieur le Préfet...

Ainsi, faisant fi de cet engagement, une Entreprise spécialisée dans le démantèlement des sites industriels, Entreprise mandatée par SWM vient le mercredi 2 juin de visiter l'Usine...

Ceci s'apparente pour nous à une provocation, et nous ne saurions cautionner et accepter de tels agissements.

D'autre part, nous nous devons, Monsieur le Ministre, de vous alerter sur d'autres points de « cristallisation » qui nécessitent une prise en compte en urgence :

Le groupe SWM a proposé que deux anciens salariés créent leur entreprise dans le cadre du PSE pour leur transférer l'activité d'une seule et unique machine dite 'pectorale'. Cette entreprise aurait pour objectif de travailler en sous-traitance pour un unique client : SWM.

Est-ce encore une provocation ? N'est ce pas là un moyen de récupérer un savoir faire précieux et négligé jusqu'à présent avant de jeter à nouveau dans la précarité les deux salariés qui devront assumer tous les risques pour le compte de SWM ? Peut-on croire en une réelle opportunité ?

Les élus CGT ont demandé à la direction de SWM si un projet concernant plus qu'une machine et deux salariés était envisageable et si dans ce cadre SWM assurerait, comme ils se sont engagés à le faire dans le cadre du plan, un soutien commercial réel de façon à étendre l'activité à d'autres niches et/ou d'autres clients. Le moins que l'on puisse dire est que nous n'avons pas reçu un écho favorable !!!

Aujourd'hui seuls les salariés protégés sont encore présents, salariés dont vous comprendrez qu'ils n'ont pas eu la disponibilité nécessaire pour construire pleinement leur projet professionnel dans le cadre du PSE. Au vu de la dernière commission de suivi, nous nous interrogeons sur le plus élémentaire respect de l'équité entre les salariés qui ont quitté l'entreprise à l'automne 2009 et ceux qui sont maintenant concernés. Lorsque les salariés qui participent au CE ou à la commission de suivi seront à leur tour concernés par les procédures de licenciement, de quelle aide de BPI bénéficieront ils ? Leurs formations seront elles prises en charge ? Seront ils accompagnés pour la création d'entreprise ?

Tous ces éléments : le rapport sur la pollution, l'arrêt du maintien sous tension des équipements, le licenciement des derniers salariés qui ne soient dispensés d'activité (secrétariat et maintenance), les conditions de sécurité et habilitation du personnel de gardiennage, la reprise par des salariés de la 'pectorale' y compris sur le site de Malaucène, la mise en vente des équipements de Malaucène par la société ITEC, la situation des salariés protégés ... n'ont fait l'objet d'aucune communication officielle au comité d'entreprise des papeteries.

Compte tenu de ce qui précède, nous sollicitons de votre haute bienveillance que les questions soulevées soient réglées avant toute décision hâtive, négative pour le bassin d'emploi, néfaste socialement, humainement et désastreuse pour l'économie locale.

Nous vous demandons, Monsieur le Ministre, d'intervenir rapidement et de donner les instructions nécessaires afin que toutes les opportunités positives soient étudiées, que la question de la pollution soit réglée définitivement et que le bon sens l'emporte.

Persuadés de votre prise en considération, ce dont nous vous remercions par avance,

Dans l'attente,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de notre parfaite considération.

Malaucène, le 3 juin 2010,

Pour la CGT,

*Jean Marc MOULIN,
Délégué Syndical CGT
Papeteries de Malaucène,*

*Thierry GEORGES,
Secrétaire Général
Union Locale CGT,*

*Patrick BAURET
Secrétaire Fédéral*

*Gilles FOURNEL,
Secrétaire Général,
Union Départementale CGT de Vaucluse*



Copie :

- Monsieur le Préfet de Vaucluse
- Monsieur le Président du Conseil Régional
- Monsieur le Président du Conseil Général
- Monsieur le Président de la CoVe
- Monsieur le Maire de Malaucène
- Monsieur le Directeur de l'A.D.E.V
- Monsieur le Directeur de la D.D.T.E.F.P de Vaucluse